



V. MAJURES - FOTOLIA

Santé, des métiers d'avenir

Les étudiants sont de plus en plus nombreux à se tourner vers les métiers de soins à la personne. Ostéopathes, infirmiers, psychomotriciens : ces professions suscitent des vocations sans connaître le chômage.

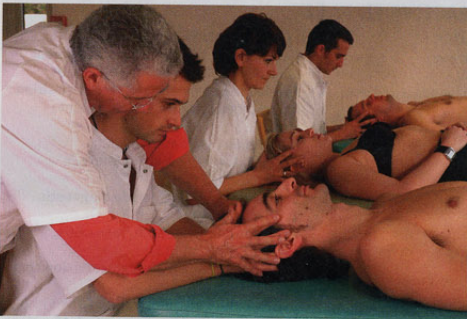
Démocratisée, plébiscitée par les patients et reconnue par la loi Kouchner de mars 2002, l'ostéopathie n'est plus illégale. Cette pratique thérapeutique qui détecte et libère le corps de ses déséquilibres attire de plus en plus les étudiants. Le titre d'ostéopathe est réservé aux personnes diplômées d'écoles agréées par le ministère de la Santé. En région Paca, quatre établissements ont reçu l'agrément : le Centre d'ostéopathie Atman (Nice - créé en 1973), le Collège ostéopathique de Pro-

vence (Marseille - créé en 1987), Eurostéo (Aix-en-Provence - créé en 1990) et l'Ifoga (Avignon - créé en 2008). Ces centres de formation sont fréquentés par des médecins, des kinésithérapeutes et certains accueillent des étudiants post-bac. L'enseignement scientifique, théorique et pratique est délivré en cinq à six ans et 4 à 5 000 heures de cours (standards de l'OMS). Christophe Tassano, directeur adjoint du Centre d'ostéopathie Atman, en est convaincu : la légalisation de cette médecine a suscité un vrai engouement.

« Nos promotions grossissent de 20 % par an. Nous accueillerons 120 nouveaux étudiants à la rentrée. Certains ont commencé médecine, mais n'ont pas pu poursuivre. L'ostéopathie leur offre une seconde voie professionnelle », explique-t-il. « Souvent, nos étudiants ont bénéficié personnellement de soins d'ostéopathes et souhaitent devenir praticiens à leur tour. Cette année, nous créons deux promotions de 40 élèves pour 1 000 candidats. Un numerus clausus est nécessaire pour conserver la qualité de l'enseignement », remarque de

son côté Michel Coquillat, directeur du Collège ostéopathique de Provence.

Les Instituts de formation des soins infirmiers (IFSI) sont également très sollicités. « Pour 2 000 places disponibles, nous enregistrons cette année 8 000 inscriptions au concours commun des 24 IFSI publics et privés de Paca et Monaco », précise Mme Aubry, conseillère pédagogique de la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales. « Les infirmiers, comme les aides-soignants et les kinésithérapeutes, sont des métiers en tension. Face à la population vieillissante, les professionnels ne sont pas assez nombreux sur le marché du travail. Aucune des professions paramédicales ne pointe au chômage », ajoute-t-elle. À la rentrée 2009/2010, les trois années du cursus infirmier entrent dans la nouvelle organisation Licence, Master, Doctorat (LMD), qui vise à harmoniser l'enseignement supérieur européen et accroître la mobilité des étudiants au sein de l'union. Enfin, pour répondre au manque criant de psychomotriciens et aux directives des plan Alzheimer et Petite Enfance, une école - la seule en Paca - est créée à Marseille. Elle ouvre en septembre et recrute après le bac, sur concours. Cette antenne de l'Institut supérieur de rééducation psychomotrice (Paris) formera, en trois ans, 60 élèves par promotion. • **Alexie VALOIS**



COLLÈGE OSTÉOPATHIQUE DE PROVENCE

À Marseille, les centres de soins du Collège ostéopathique de Provence reçoivent plus de 5 000 patients par an.